

qu'elles sont vos méthodes d'apprentissage?

Par **Lucie_**, le **23/11/2024** à **16:20**

Bonjour , j'espère que vous allez bien!?

Je suis actuellement , en deuxième année de licence de droit.

J'écris ce post afin que l'on puisse échanger sur nos différentes méthodes d'apprentissage.

Tout d'abord , je vous recommande de lire l'article suivant qui m'a aidé à mieux comprendre le fonctionnement du processus de mémorisation qui se décline en trois étapes : l'encodage, le stockage et la restitution.:

<https://www.e-smartlearning.net/memorisation-processus-complexe/>

À ce sujet, je voudrais vous partager mes différentes techniques d'apprentissage (qui sont principalement axées sur la mémoire visuelle et auditive) que sont :

-feuille blanche (prendre une feuille blanche et récrire tout ce dont je me souviens)

-enregistrement + prise de notes

-questionnement (recherches...)

-auto-évaluation (quizz + flashcards)

-exercices (test +synthèses...)

+ fiches de révision/bristol pour les matières aux coefficient les plus élevés (droit des contrats et droit pénal)

+ vidéos youtube...

Si vous souhaitez davantage d'informations sur ma façon d'apprendre, n'hésitez pas à me le faire savoir.

En espérant que cela a pu vous amener à réfléchir et, éventuellement, à améliorer votre façon d'apprendre.

Passez une bonne journée!?

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/11/2024** à **07:49**

Bonjour

Nous avons déjà un sujet dédié aux échanges sur les méthodes de travail

<https://www.juristudiant.com/forum/ma-methode-de-travail-t27834.html>

Je vous invite à le lire car c'est une véritable mine d'or.

Pour en venir à la votre, je la trouve excellente.

Je trouve très intéressant l'utilisation des flashcards. Au-delà de synthétiser une idée ou une notion, la stade de l'élaboration de flashcard permet déjà une première révision dans un état d'esprit détendu.

Ceux qui ont une bonne mémoire visuelle peuvent s'y donner à cœur joie en élaborant des cartes de différentes couleurs.

Par **alex90**, le **25/11/2024** à **21:01**

Bonjour Lucie!

En L2 également, je trouve votre méthode pertinente.

La feuille blanche est efficace le dimanche soir, particulièrement pour la mémorisation des articles essentiels et de la jurisprudence.

Pour les enregistrements, un conseil pratique : notez les minutages en marge des cours pour faciliter les révisions.

Quelques compléments utiles :

- Préparation anticipée des cas pratiques
- Groupe de révision restreint (3 personnes)
- Schématisation en droit pénal

Cordialement,
Alex

P.S : Ces méthodes m'ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants aux examens.??????????????????

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/11/2024** à **07:34**

Bonjour

Un grand merci à Alex pour partager sa méthode de révision que je trouve également excellente.

En réalité, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise méthode, il faut simplement trouver celle qui nous correspond.

Ne surtout pas écouter les on-dit. Par exemple, j'ai souvent entendu des enseignants ou même des étudiants dirent que ça ne sert à rien de faire des enregistrements. Cela complexe les étudiants qui ont une mémoire auditive et certains vont se tourner vers des méthodes de révision qui ne leur correspondent pas.

Lorsque j'étais chargé de TD, je faisais justement un point là-dessus lors de la première séance.